



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Chaufontaine : Chaufontaine : le site « Laminoir de la Rochette » prochainement réhabilité**

**Le 20 octobre dernier, le Gouvernement wallon a adopté l'arrêté (AGW) chargeant SPAQ u E de procéder à la réhabilitation du site « Laminoir de la Rochette », localisé sur le territoire de Chaufontaine. Ce site avait fait l'objet d'une intervention en urgence en avril 2015.**

Le site « Laminoir de la Rochette », à Chaufontaine, sera bientôt réhabilité. Le 20 octobre 2016, le Ministre wallon de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire Carlo di Antonio a chargé SPAQ u E de procéder à la réhabilitation de ce site de 5,67 hectares. Localisé dans la vallée de la Vesdre, le long de la ligne de chemin de fer Liège-Verviers et de la N61 reliant Chaufontaine à Verviers, le site pourrait un jour accueillir une zone d'activité économique pour PME et TPME.

SPAQ u E devrait clôturer le site dès la fin de cette année, empêchant ainsi toute personne non autorisée d'y pénétrer. Les travaux commenceront au début de l'année 2017 avec l'évacuation des derniers déchets présents. SPAQ u E procédera ensuite à la réhabilitation des sols contaminés.

L'ensemble des travaux est financé par le Plan Marshall 2.vert pour un montant de 2.775.360 d'euros.

#### **Intervention en urgence en 2015**

Pour rappel, SPAQ u E est intervenue en urgence sur l'ancien laminoir en avril 2015, après que des bains de galvanisation contenant, notamment, de l'acide sulfurique aient été déversés à même le sol. Au total, un peu plus de 141 tonnes de produits polluants (bains de galvanisation, poudres colorantes, produits chimiques, etc.) ont été évacuées en trois semaines vers des centres de traitement wallons.

Boulevard d'Avroy, 38/1  
4000 Liège - Belgique

Tél. : +32 4 220 94 11  
Fax : +32 4 221 40 43

contact@spaqu.e  
www.spaqu.e

Certified ISO 9001  
ISO 14001  
Validé EMAS

T.V.A. BE-0243.929.462  
RPM LIEGE

BIC : GKCCBEBB  
IBAN : BE14 0910 1189 7683

## **Bref historique**

Une activité industrielle est présente sur le site dès 1700 avec la construction d'une fenderie. En 1797, celle-ci est transformée en laminoir. En 1811, une ferblanterie et une filature sont installées. Elles resteront en activité jusqu'en 1860.

Entre 1883 et 1965, la société "Laminoir de la Rochette" exploite sur le site un laminoir à tôles, un laminoir à lames pour canons à fusils et un train de fer damassé (supprimé en 1913).

Dans les années 1970, la société Prometa et Cadmiage Gilson et la société Metal Protect Defa s'installent sur le site.

En 2004, la société Prometa est reprise par la S.A. Galvanoplastie Maurice Gilson. La société Metal Protect Defa, quant à elle, cesse ses activités en 2008. Six ans plus tard, en 2014, la S.A. Galvanoplastie Maurice Gilson est déclarée en faillite et le site est laissé à l'abandon.

## **Pour plus d'informations :**

**Caroline Charlier**

**Service de la communication externe et des relations avec la presse**

**0471 90 44 15**

